

POUR LES SALARIÉS

COMPRENDRE LE CONGÉ PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

LE CONGÉ PATERNITÉ EST DE 25 JOURS CALENDRIERS POUR UNE NAISSANCE SIMPLE. IL S'AJOUTE AUX 3 JOURS DU CONGÉ DE NAISSANCE DE L'EMPLOYEUR.

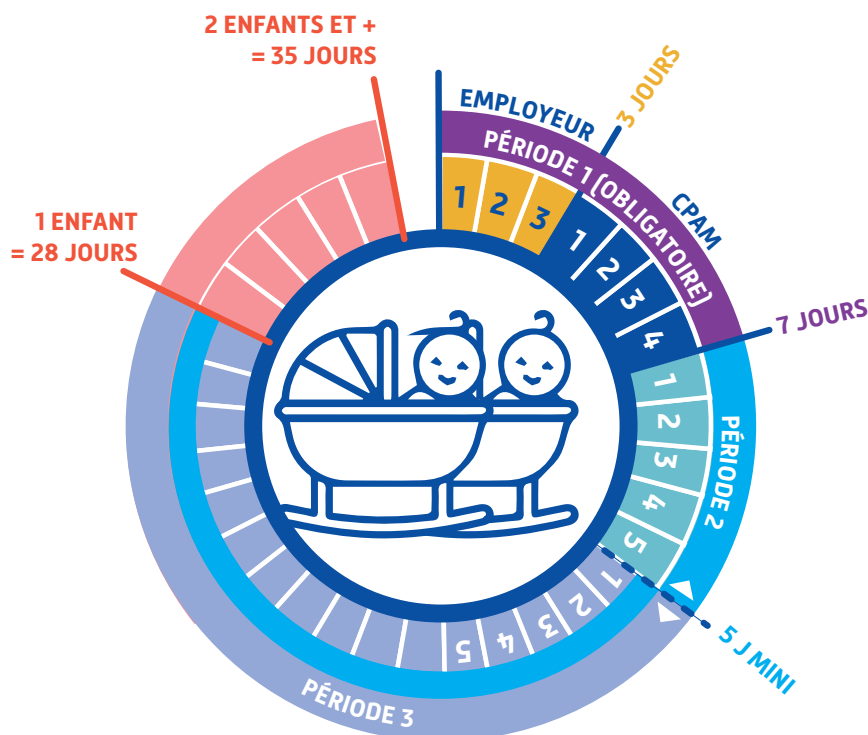
1 ENFANT > 28 JOURS

2 ENFANTS ET +



LE POINT DE DÉPART ? TOUT DE SUITE !

Le congé doit être au **minimum de 7 jours obligatoires**, dès la naissance ou dès le 1^{er} jour ouvrable suivant. Si le salarié ne prend pas la totalité du droit à congés, le solde sera pris en une ou deux fois (minimum 5 jours), dans les 6 mois suivant la naissance.



La **première période** doit être prise avec un minimum de 7 jours, dont les 3 jours employeurs.

Il reste 21 ou 28 jours maximum à prendre en 1 ou 2 périodes d'une **durée minimale de 5 jours** pour chaque période, dans les 6 mois suivant la naissance.

EN PRATIQUE

À chaque période, un nouveau signalement ou une attestation sur net-entreprises est nécessaire pour calculer l'indemnisation.



Le dernier jour de travail à indiquer est la veille du congé à indemniser par la CPAM.





Retrouvez tous les bénéficiaires et toutes les infos sur ameli.fr > droits et démarches.

LE CONGÉ PATERNITÉ EN PRATIQUE




EN DSN, DEPUIS MON LOGICIEL DE PAIE

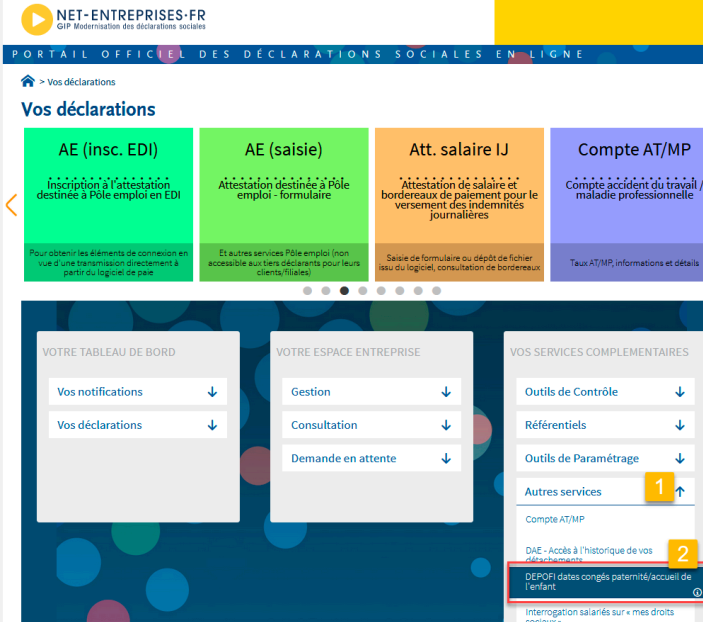
**+ FACILE
+ RAPIDE**

-  Je renseigne l'absence sur mon logiciel et je valide mon signalement.
-  Je m'assure de la reconstitution de l'attestation et du paiement dans le tableau de bord.

NOM/PRÉNOM	CONF	SUIVI	LIRE	OPTION
PREDO Pauline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
RAKIN ELIS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
DUPONT Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		

HORS DSN, PAR NET-ENTREPRISES

-  Je télécharge la procédure et le modèle de fichier sur net-entreprises.
-  J'utilise DEPOFI pour transmettre les périodes de fractionnement dans un tableau.
-  Je fais mon attestation de salaire sur l'ancien système pour chaque période à chaque fois.
-  Je m'assure du suivi en lisant les comptes rendus dans ma messagerie.



The screenshot shows the 'PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE' with a navigation menu for 'Vos déclarations' including 'AE (insc. EDI)', 'AE (saisie)', 'Att. salaire IJ', and 'Compte AT/MP'. Below this is a dashboard with sections for 'VOTRE TABLEAU DE BORD', 'VOTRE ESPACE ENTREPRISE', and 'VOS SERVICES COMPLEMENTAIRES'. A red box highlights the 'DEPOFI dates congés paternité/accueil de l'enfant' service in the 'Autres services' list.

L'extrait d'acte de naissance est envoyé par les parents. L'employeur peut le transmettre avec « Dépôt PJ » depuis net-entreprises.

(*) N'utilisez le service DEPOFI lorsque le signalement paternité est impossible